

Festivités

Dossier de déclaration

La tenue de votre manifestation publique est assujettie à l'autorisation de la commune de Beaupreau-en-Mauges. Afin de faciliter le traitement de votre dossier, merci de remplir rigoureusement tous les champs de ce dossier et de transmettre les documents demandés.

Ce dossier doit être transmis par mail **au moins 2 mois avant la date de votre manifestation** et **accompagné d'une demande de rendez-vous** auprès de :

Joris Bretécher, responsable du service événementiel
06 12 66 00 54
festivites@beaupreaudenmauges.fr

Cadre réservé à l'administration

Organisateur :

Date :

Objet :

Récépissé : Oui Non

Dossier n° : -202

Élu référent :

Commune déléguée :

DI n° :

Présentation de la manifestation

Nom de la manifestation :

Date(s) :

Horaires :

Lieu :

Commune déléguée :

Organisateur

Statut : Association Collectivité territoriale

Nom :

Adresse postale :

Représentant légal (s'il s'agit d'une association ou d'une société) :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Email :

Personne déléguée au suivi et à la coordination sécurité de la manifestation :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Email :

Festivités / Dossier de déclaration

Type de manifestation

Nature de la manifestation : Sportive Culturelle Festive
 Commerciale Vide-grenier / vente au déballage
 Autre, préciser :

Description de la manifestation :

Veillez d'écrire en quelques lignes le déroulement de l'évènement et les animations envisagées.

Occupation du site :

Date(s) du montage : Horaires :

Date(s) du démontage : Horaires :

Autorisation d'utilisation de la salle ou du site (à compléter par l'administration) : **Oui** **Non**

Sécurité

Contrat d'assurance couvrant votre manifestation :

Compagnie :

N° de police :

Merci de joindre l'attestation d'assurance.

Accueil du public :

Nombre de personnes attendues sur l'ensemble de la manifestation :

Nombre de personnes autorisées sur site (à compléter par l'administration) :

Matériel

Électricité :

Avez-vous prévu des installations électriques ? Oui Non

Puissance maximum électrique demandée :

Festivités / Dossier de déclaration

Le matériel sera prêté en fonction de la disponibilité et partagé entre plusieurs associations si nécessaire.

Merci d'indiquer le nombre d'exemplaires souhaités pour chaque type de matériel (sauf pour les ganivelles, indiquer le mètre voulu).

	Demande	Accord
Ganivelle		
2 m de longueur	en mètres	en mètres
Grille Heras		
Grille Expo		
Chapiteau 3 m x 3 m		
Chapiteau 3 m x 4,5 m		
Chapiteau 3 m x 6 m		
Tables		
Chaises		
Bancs		
Tribune 20 places		
Tribune 15 places		

Matériel hors catégorie :

	Demande	Accord
Podium		
Container ordures ménagères (tarif : 20 €)		
Container tri		
Affichage ville		
Affichage ATD		
Bloc vigipirate		
Panneaux de signalisation		

Accord matériel hors catégorie (réservé à l'administration) : Oui Non

Avez-vous besoin d'un véhicule pour transporter le matériel ? Oui Non

Type de véhicule souhaité :

Si oui, merci de fournir une photocopie du permis de conduire.

Documents complémentaires

Pour compléter votre dossier, merci de joindre les pièces suivantes :

	Doc. fourni le :
Attestation d'assurance	
Réservation validée de salle, d'équipement sportif ou du lieu	
Plan de situation de la manifestation	
Plan des aménagements intérieurs	
Rapport d'un organisme agréé concernant la vérification des installations techniques ne dépendant pas de la structure elle-même	
COVID-19 : déclaration de manifestation à la préfecture	
Si de la restauration est proposée : notice technique et emplacement des installations des matériels de cuisson	
Si demande de véhicule : photocopie du permis	

Un arrêté de circulation est-il nécessaire ? Oui Non

Une demande de débit de boisson est-elle nécessaire ? Oui Non

Festivités / Dossier de déclaration

Engagement et responsabilité de l'organisateur

Le demandeur soussigné, organisateur ou son délégué, reconnaît le caractère complet de sa déclaration. Il s'engage à respecter les réglementations applicables à la manifestation qu'il organise, notamment en matière de sécurité, d'accessibilité, de secours et de secourisme, de lutte contre l'incendie et des établissements recevant du public. Il est également responsable de l'application effective de ces réglementations et de la correcte mise en œuvre des conditions pratiques de la manifestation.

Date :

Nom / Prénom :

Signature :

Avis du responsable du service événementiel

Favorable

Défavorable

Observations :

Date :

Nom / Prénom : Joris Bretécher

Signature :

Validation par l' élu référent (ou son remplaçant)

Accord

Refus

Observations :

Date :

Nom / Prénom :

Signature :